



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

CORRIGÉ

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Base Nationale d'Évaluations d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

SESSION 2011 / E4 – PUBLICS ET INSTITUTIONS

Éléments de corrigé :

QUESTION 1 :

Présenter les facteurs qui peuvent expliquer l'entrée d'une famille monoparentale dans un processus d'exclusion.

On attend :

- Une définition de la notion d'exclusion.
- Une classification (Exemple : individuels, économiques, sociaux, psychosociaux, etc. ; individuels ou collectifs).
- Plus qu'une simple énumération, une argumentation est attendue qui montrera l'interdépendance des facteurs.

Documents utilisables : Annexes 1 et 3.

QUESTION 2 :

Exposer les mesures susceptibles de répondre aux besoins des familles monoparentales...

Plusieurs entrées sont possibles pour aborder cette question : par mesures, par acteurs, par besoins.

Il est proposé une entrée à partir des besoins de ces familles, en appui sur les documents et les connaissances.

Exemples (non exhaustif) :

Logement/hébergement

- Aides au logement, type APL, ALF, ALS (CAF),
- CHRS (Conseil Général, appui sur FSL),
- Maisons relais (commune, OPHLM, etc...),
- Centre maternel (ASE/Conseil général),
- Centre d'accueil d'urgence.

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Ressources

- RSA (API/RMI),
- Allocations mensuelles (ASE),

- ASF (CAF),
- Aide au recouvrement des pensions alimentaires,
- Non exigibles, mais possible : mesures fiscales (État), mesures liées au surendettement.

Accueil du jeune enfant

Places réservées pour des parents en démarche d'insertion (Établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans)
PAJE, complément de libre choix d'activité (CAF)

Soutien/accompagnement individualisé à la réinsertion sociale, à la parentalité

Permanences CIDFF,
Services sociaux,
PMI,
Lieux d'accueil et d'hébergement (accompagnement individualisé en référence aux annexes),
Point de rencontre paternel, maisons vertes,...

Accès aux droits, à l'emploi, à la formation...

... En montrant que ces mesures relèvent d'une politique transversale.

On attend dans les éléments de réponse :

- ce qui caractérise une politique transversale (multiplicité des acteurs, implication de plusieurs ministères, multiplicité des domaines d'intervention), et en quoi on est dans ce cadre (justification à partir d'exemples tirés des annexes)
- ce qui montre que ce n'est pas une politique catégorielle : public non ciblé
 - public très hétérogène avec des besoins très diversifiés,
 - diversité de situations auxquelles on répond par des mesures de droit commun, mais également par des mesures spécifiques.

QUESTION 3

Montrer, à partir de ces mesures, que les politiques sociales tentent de s'adapter aux évolutions de la société.

On attend que le candidat développe en parallèle :

- L'évolution progressive des politiques sociales (évolutions historiques, illustrations par des mesures spécifiques ou de droit commun)
- Les évolutions démographiques et culturelles (famille, couple, monoparentalité...) de la société

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2011
Publics et Institutions (Épreuve E4) Corrigé	Code : SPE4PI	Page : 2/4

Exemples :

- Évolution démographique : augmentation des divorces
→ Exemple de mesures : Création de l'ASF
- Évolution démographique : monoparentalité :
→ Exemples de mesures :
 - 1°) Évolution de la législation facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (PAJE, APP, Congé parental,...),
 - 2°) Développement de structures d'accueil pour le parent avec son enfant avec accompagnement (à la parentalité, à l'insertion professionnelle, à la vie sociale...).
- Évolution culturelle : reconnaissance de la violence conjugale
→ Exemples de mesures : accueil et protection du parent victime de violence et de ses enfants, ... (voir annexes)
- Etc...
Violence et de ses enfants, ... (voir annexes)

Il est attendu du candidat qu'il évoque des limites à ces adaptations

Exemples :

- Lenteur des adaptations (violence conjugale, ...)
- Non adaptation : Non reconnaissance de l'homoparentalité
- Adaptation législative non appliquée dans les faits (frein à l'embauche ou à la promotion professionnelle pour le parent en situation de monoparentalité, ...)

Illustrer cet effort d'adaptation des politiques sociales à partir d'un autre exemple d'évolution sociale.

Il est attendu un seul exemple, mais développé.

Quelques exemples :

- Le vieillissement de la population et l'augmentation de la dépendance amenant le développement des mesures adaptées aux problèmes (APA, EHPAD, aide aux aidants, ...)
- Évolution de la reconnaissance de la personne handicapée dans la société : Dans la loi de 2005, priorité donnée à l'intégration dans la vie ordinaire, ...
Etc...

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2011
Publics et Institutions (Épreuve E4) Corrigé	Code : SPE4PI	Page : 3/4

FICHE BILAN

MODULE	PARTIES MODULE ÉVALUÉES	COMPÉTENCES
Module A	2.3 Politiques transversales	
Module B	2.3 Intégration sociale et exclusion 3.1 : Analyse de la demande et du besoin du public	C1 Analyser C11 : Analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale
Module C	2. : Diversité des prestations et des services sanitaires et sociaux 3.2 : Prestations d'aide sociales en faveur des personnes âgées et/ou dépendantes 3.3 : Prestations d'action sociale 4.2 : Les modes d'interventions	C12 : Analyser les prestations et les services offerts par la structure et/ou ses partenaires

Barème détaillé :

Sur 40 points

	Question 1	Question 2	Question 3	TOTAL
Exactitude des connaissances	1	4	5	10
Rigueur analyse et ou synthèse	5	4		9
Qualité de la réflexion	4	4	5	13
Connaissance des milieux professionnels	-	2		2
TOTAL	10	14	10	34

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 6 points.

Base Nationale des Sujets d'Examens du Réseau SCEN

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2011
Publics et Institutions (Épreuve E4) Corrigé	Code : SPE4PI	Page : 4/4

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.